Aides financières en faveur de l’égalité et de l’intégration des personnes handicapées

Formulaire de demande

Nom du projet :

Organisation responsable :

Interlocuteur :

Date :

# Remarque préliminaire

Un bon projet est un projet efficace, c’est-à-dire qu’il atteint ses objectifs de manière pertinente et efficiente. Pour qu’un projet puisse être efficace, il faut réfléchir à certains aspects dès la planification (cf. vue d’ensemble sur le [site Internet du BFEH](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/finanzhilfen/projektfinanzierung/in_6_schritten_zum_wirkungsvollen_projekt.html)). L’une des étapes-clés est la réalisation d’un modèle d’impact. Merci d’annexer à votre requête un modèle d’impact sous forme graphique accompagné d’une explication écrite. Si vous avez besoin d’aide pour établir le modèle d’impact, rendez-vous [ici](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/finanzhilfen/projektfinanzierung/in_6_schritten_zum_wirkungsvollen_projekt.html).

# Informations relatives au projet

## Descriptif

En cas de réponse positive à votre demande, une brève description de votre projet sera publiée sur le site Internet du BFEH. Décrivez-nous votre projet en 4-5 phrases (max. 1000 signes).

## Besoins

Expliquez dans quel contexte se situe votre projet et pourquoi vous le jugez nécessaire. À quels problèmes concrets et besoins du groupe cible répond-il ? Votre projet répond-il à une demande ? Sur quelles bases, expériences et données scientifiques votre projet est-il fondé ? Comment en avez-vous tenu compte ?

# Effets visés

## Objectifs du projet

Décrivez les effets concrets que vous visez avec votre projet. Quels sont les résultats attendus ? Quels changements le projet doit-il opérer sur le groupe cible en termes de connaissances, d’état d’esprit ou de capacités ? En quoi l’attitude et le comportement du groupe cible sont-ils censés évoluer grâce au projet ?

Formulez ensuite des objectifs concrets permettant d’obtenir les effets escomptés. Définissez les indicateurs qui vous serviront à contrôler s’ils ont été atteints. Ne formulez pas seulement des objectifs en termes de performances quantifiables, de participation à l’offre ou d’utilité du projet : énoncez également les objectifs visant à faire évoluer les connaissances et le comportement du groupe cible.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No** | **Objectif du projet** | **Indicateurs** – Critères de contrôle |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |

En quoi votre organisation est-elle particulièrement apte à réaliser ce projet ? Quels travaux préliminaires a-t-elle déjà effectués ?

## Encouragement de l’égalité et de l’intégration

Montrez brièvement comment votre projet contribue à promouvoir l’égalité et l’intégration des personnes handicapées.

## Innovation

En quoi, selon vous, votre projet est-il novateur ? Qu’est-ce qui le différencie des offres et des services existants ?

## Groupes cibles

*À quel(s) groupe(s) cible(s) votre projet est-il destiné ?* Quels autres groupes cibles touche-t-il (spécialistes, associations, organisations, etc.) ? Veuillez motiver votre choix. *Comment les personnes handicapées sont-elles impliquées dans votre projet (planification, mise en œuvre, évaluation) ? Auprès de quels groupes cibles souhaitez-vous obtenir des changements directs ou indirects ?*

## Taille des groupes cibles

*Quelle est la taille des groupes visés par le projet ? Veuillez donner une estimation du nombre de personnes auxquelles votre projet s’adresse.*

## Femmes en situation de handicap

Le BFEH a notamment pour mission de tenir compte des besoins des femmes handicapées lors de l’octroi des aides financières*[[1]](#footnote-1)*. Merci d’expliquer en quoi votre projet tient compte des besoins des femmes handicapées. Dans cette optique, vous pouvez notamment vous poser les questions suivantes :

* *Dans quelle mesure votre projet profite-t-il autant aux femmes handicapées qu’aux hommes handicapés ?*
* *Les spécificités des femmes handicapées sont-elles prises en compte lors de la conception et de la réalisation du projet ?*
* *Dans quelle mesure les femmes en situation de handicap sont-elles impliquées dans votre projet (collaboratrices, expertes directement concernées, etc.) ?*

## Discrimination multiple

Certaines personnes sont victimes de discriminations multiples, c’est-à-dire qu’elles présentent plusieurs caractéristiques personnelles susceptibles de faire l’objet d’une discrimination. Une personne peut par exemple être discriminée à la fois parce qu’elle est une femme ET parce qu’elle a un handicap. Dans ce cas, elle ne subit pas les discriminations liées au genre, d’une part, et celles liées au handicap, de l’autre, mais une discrimination spécifique de femme handicapée.

La discrimination multiple n’est pas seulement le résultat d’une interaction entre le handicap et le genre ; elle peut combiner d’autres caractéristiques comme la sexualité, la couleur de peau, la nationalité, la situation financière, l’appartenance religieuse, la langue, l’origine (culturelle) effective ou supposée, notamment.

Dans cette optique, nous vous prions de réfléchir à votre projet sous l’angle de ces discriminations multiples. Il n’est pas question pour le BFEH de ne soutenir que des projets qui prennent en compte toutes les formes de discrimination multiple, mais d’offrir un espace pour réfléchir à certaines adaptations du projet qui pourraient permettre cette prise en compte. Il ne s’agit pas de décrire ces adaptations de manière exhaustive, mais surtout d’y réfléchir en fonction des questions suivantes :

* *De quelles discriminations multiples les personnes qui bénéficient de votre projet pourraient-elles être victimes ? Est-ce possible que votre projet exclue involontairement des personnes victimes de discriminations multiples ? Si oui : que peut-on faire pour y remédier ?*
* *Comment les spécificités des personnes présentant différentes caractéristiques susceptibles de donner lieu à une discrimination sont-elles prises en compte lors de la conception et de la réalisation du projet ?*
* *Dans quelle mesure les personnes touchées par des discriminations multiples sont-elles impliquées dans votre projet (collaborateurs, experts directement concernés, etc.) ?*

## Évaluation / Contrôle de l’efficacité

Une évaluation de la qualité se prévoit dès le début du projet.

Indiquez la façon dont vous comptez documenter et analyser les résultats de votre projet.

Comment allez-vous évaluer si les objectifs sont atteints ?

Comment allez-vous évaluer si le projet a déployé les effets souhaités auprès du groupe-cible ?

Qui effectuera l’évaluation ?

Veuillez joindre à votre requête un plan d’évaluation (obligatoire).

Celui-ci doit décrire les points évalués, présenter les méthodes employées et les sources d’informations pour la collecte de données et expliquer comment ces dernières seront analysées.

Il renseigne en outre sur la répartition des compétences en la matière, la période de collecte des données et le financement de l’évaluation.

Vous trouverez [ici](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/finanzhilfen/projektfinanzierung/in_6_schritten_zum_wirkungsvollen_projekt.html) des informations complémentaires et une aide pour contrôler l’efficacité.

Vous trouverez [ici](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/finanzhilfen/projektfinanzierung/in_6_schritten_zum_wirkungsvollen_projekt.html) un exemple de plan d’évaluation.

# Démarche

## Activités

Quelles **activités** allez-vous mener et quelle **démarche** allez-vous adopter pour atteindre les objectifs fixés ? Divisez votre projet en plusieurs étapes bien définies (par ex. avant-projet, réalisation, transfert, évaluation, conclusion) et listez les activités propres à chaque étape. Est-ce que les objectifs et les mesures concordent ?

## Calendrier

Indiquez les grandes lignes du calendrier à respecter pour atteindre vos objectifs. Quels résultats concrets devez-vous obtenir et dans quels délais ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Étape** | **Résultats** | **Échéance** |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |

# Organisation du projet

## Structure du projet

 *Veuillez indiquer quelles sont les personnes qui travaillent au projet à l’interne et sous quelle forme.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  **Nom** | **Fonctions et tâches dans le projet** | **Qualifications, activité professionnelle** |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |
|       |       |       |

## Réseau

Présentez les organisations, spécialistes et personnes clés avec lesquels il y aurait également lieu de collaborer. Dans quels domaines ou sous quelle forme ? Avez-vous déjà pris contact avec ces personnes et organisations et, si oui, où en est votre collaboration ?

|  |  |
| --- | --- |
| **Organisation, évent. adresse** | **Nature de la collaboration, du soutien, de la participation** |
|       |       |
|       |       |
|       |       |
|       |       |
|       |       |
|       |       |
|       |       |

## Fondement de la demande

En quoi votre organisation est-elle particulièrement apte à réaliser ce projet ? Quels travaux préliminaires a-t-elle déjà effectués ?

# Transfert

## Durabilité

 Présentez les éléments du projet qui pourraient se poursuivre au-delà de la période de financement de la Confédération. Quels produits, offres, services, documentation seront maintenus à long terme ?

## Multiplicateurs

Est-il prévu que d’autres organisations ou personnes reprennent tout ou partie de votre idée ou de votre démarche ?

# Analyse de la situation

## Points forts du projet

Quels avantages et quels points forts voyez-vous dans votre projet ? Quels éléments pourraient vous aider à atteindre vos objectifs ?

## Problèmes et risques potentiels

 À quels problèmes et à quels risques pourriez-vous être confrontés ? Quels éléments pourraient constituer des obstacles dans la poursuite de vos objectifs ?

 *Comment les éviter ?*

- Quelles mesures prévoyez-vous pour protéger les personnes contre la violence (physique, verbale ou sexuelle) ?

# Communication

Expliquez sous quelle forme et à quel moment du projet vous prévoyez de réaliser un travail de relations publiques pour faire connaître votre projet. Formes possibles : journée d’information, manifestation, publication d’informations sur Internet, newsletter, article de presse, passage à la radio ou à la TV.

# Budget

*Veuillez expliquer ici les dépenses et les recettes inscrites dans le budget annexé.*

# Commentaires et remarques

# Téléversement

Documents à téléverser sous l’onglet « Annexe » :

* Formulaire de demande dûment rempli
* Modèle d’impact (cf. Remarques préliminaires)
* Calendrier : le calendrier donne une vue d’ensemble des différentes phases du projet et permet ainsi de savoir à quel moment chaque activité devra être réalisée.
* Budget : consignez dans votre budget les coûts totaux et les sources de financement du projet. La Confédération prend généralement en charge jusqu’à 50 % du projet. Veuillez bien distinguer les montants sollicités et ceux déjà obtenus.
* Méthode d’évaluation : le plan d’évaluation présente les points auxquels doit répondre l’évaluation, les méthodes de collecte et d’analyse des données, le calendrier et le plan de financement.
* Dans le cas d’une évaluation externe, merci de bien vouloir joindre un projet de cahier des charges pour l’appel d’offres (objet, problématique, méthode, produit, calendrier, budget, exigences posées, critères d’évaluation)
* Annexes supplémentaires : veuillez téléverser les autres documents disponibles concernant l’organisation responsable du projet (statuts, plan directeur, rapports, etc.) ou le projet lui-même.
1. Si vous souhaitez en savoir plus sur le sujet des femmes en situation de handicap, nous vous conseillons la lecture [du dossier thématique sur le sujet](https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/bfeh/themes-de-l-egalite/besonders-verletzliche-gruppen-.html) (L’égalité des personnes handicapées : FEMMES). [↑](#footnote-ref-1)